

DDTM du MORBIHAN  
ARRIVÉE LE  
17 AVR. 2020  
SENB



PRÉFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE

**Direction régionale  
des affaires culturelles**

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par  
Anne-Marie FOURTEAU  
Gestion du Morbihan

Poste : 02 99 84 59 03  
anne-marie.fourteau@culture.gouv.fr

Réf : SRA / 20 - 453

Rennes, le 12 MARS 2020

La Préfète de région

à  
Monsieur le Directeur départemental des  
Territoires et de la Mer du Morbihan  
Service Eau Nature et Biodiversité  
Unité gestion procédures environnementales  
1 allée du général Le Troadec – BP 520  
56019 VANNES Cedex

**Objet : AEU\_ICPE**

Date de réception	: 13 février 2020
Présenté par	: Soc Matériaux de l'Oust
Lieu	: La Grande Haie – <b>SERENT</b>
N° de dossier	: AEU_56_2020_88 MATERIAUX DE L'OUST

Conformément au Code du patrimoine, notamment son Livre V, j'accuse réception, à la date ci-dessus mentionnée, du dossier cité en objet.

Le projet présenté, compte tenu de sa localisation et de son importance, n'est pas susceptible de porter atteinte à la conservation du patrimoine archéologique. En conséquence, je vous informe qu'aucune prescription d'archéologie préventive ne sera formulée dans le cadre de l'instruction de ce dossier.

Il conviendra toutefois que vous rappeliez au maître d'ouvrage des travaux la nécessité d'informer la Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie, de toute découverte fortuite qui pourrait être effectuée au cours des travaux, conformément aux dispositions prévues par l'article L.531-14 du Code du patrimoine.

Pour la Préfète, et par délégation  
la Directrice régionale des affaires culturelles  
Pour la Directrice régionale

Yves MENEZ  
Conservateur régional de l'archéologie